



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 28 octobre 2024

Objet : Question parlementaire n° 1344 du 10 octobre 2024 de Monsieur le Député Ben Polidori et de Madame la Députée Liz Braz concernant « Lutte contre la cybercriminalité ».

Madame la Ministre,

En date du 10 octobre 2024, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice, de la Ministre de la Digitalisation et du Ministre des Affaires intérieures.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Ben Polidori et Madame la Députée Liz Braz.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Digitalisation

(s.) Stéphanie Obertin